

QS
90
C4951
1934

Chanoine F. BOSSEBŒUF

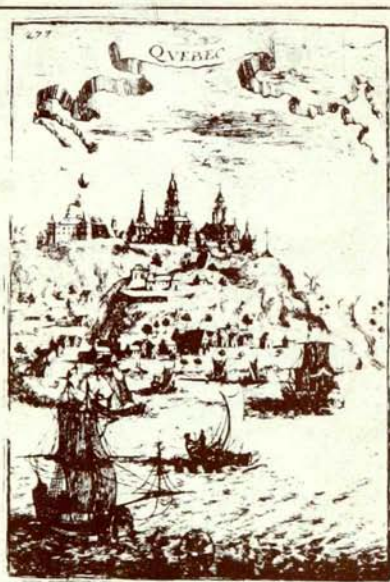
QUATRIÈME CENTENAIRE
DE LA DÉCOUVERTE DU CANADA
PAR JACQUES CARTIER

LA TOURAINE
BEAUMONT-LA-RONCE
ET
LA NOUVELLE-FRANCE

Jacques Chuisnard et ses six mille descendants

Le Père Louis-César Saché

MAISON MAME



Bibliothèque Nationale du Québec

*A Monsieur + Madame Thomas
Chouinard, et à leurs enfants si
dévoués, mes hommages reconnaissants.
Frère Sigismond*

**LA TOURAINE
BEAUMONT-LA-RONCE
ET
LA NOUVELLE-FRANCE**

Jacques Chuisnard et ses six mille descendants

Le Père Louis-César Saché

*Aux habitants de la paroisse de
Beaumont-la-Ronce je dédie cette
brochure, en souvenir de mon frère
aîné, le chanoine Louis Bossebœuf,
qui fut leur curé intérimaire depuis
août 1914 jusqu'à octobre 1919.*

Tours, le 29 septembre 1934.

F. BOSSEBŒUF,
chan. hon.

CS
90
C 4951
1934

LA TOURAINE

BEAUMONT-LA-RONCE

ET

LA NOUVELLE-FRANCE

Aux fêtes magnifiques par lesquelles le Canada a commémoré, du 25 août au 4 septembre 1934, le quatrième centenaire de sa découverte par Jacques Cartier, la France a pris une large et très digne part. Dans ce but, un comité national français avait été constitué et une délégation canadienne était venue apporter une invitation officielle à Paris, où des réceptions et des cérémonies furent le très heureux prélude de celles qui devaient se dérouler bientôt avec splendeur dans la Nouvelle-France.

D'une manière grandiose et émouvante s'est ainsi manifesté l'indéfectible amour de la mère-patrie envers le peuple né de son sang et de sa vie, et qui, arraché à elle par une puissance rivale il y a 170 ans, lui a gardé une inviolable fidélité d'esprit et de cœur qui est une des plus belles pages de l'histoire de l'humanité.

La France s'est associée tout entière avec enthousiasme à ces solennités où, dans l'échange des hommages et des vœux, a été glorifié son rôle civilisateur et ont été évoquées les origines et les admirables destinées de la nation canadienne. Mais il importe de dire que, au moins par la pensée et par le cœur,

la Touraine avait de particuliers motifs d'y être présente. Et cela lui fait grand honneur.

Rappelons d'abord qu'au premier rang parmi les pionniers de la Nouvelle-France il faut placer la Vénérable Marie de l'Incarnation, qui naquit en la paroisse de Saint-Saturnin le vingt-huit octobre 1599 et devint religieuse au couvent des Ursulines de Tours. Fondatrice des Ursulines de Québec en 1641, elle s'est dévouée là-bas corps et âme, pendant un tiers de siècle, à un apostolat merveilleusement fécond, et elle fut si éminente par ses vertus et son talent que Bossuet l'a nommée « la sainte Thérèse de l'Amérique ».

Il est à propos aussi de rappeler qu'une dizaine de familles tourangelles sont allées coloniser ce pays : la famille Taschereau, qui a donné à l'Église du Canada son premier cardinal et à l'élite nationale des hommes d'État et d'éminents magistrats ; les familles de Menou, Huard, Sainte-Marie, Moreau, Têtu, Lecompte.

Dans cette brochure, je me propose surtout de faire ressortir qu'il est en Touraine une localité dont le nom est très particulièrement lié à la vie et à l'histoire de la Nouvelle-France : c'est Beaumont-la-Ronce, qui en est, — je n'hésite pas à l'appeler ainsi, — une petite mère-patrie. Évoquons à cet égard le témoignage des faits.

I

DE BEAUMONT-LA-RONCE

A SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Le colon Jacques Chuisnard

Le gracieux et antique¹ village de Beaumont-la-Ronce est le pays natal de Jacques Chuisnard, qui émigra, il y a exactement deux siècles et demi, du vallon de la petite Choisille aux rives du Saint-Laurent. Dès le XVI^e siècle, on trouve à Beaumont, ainsi qu'aux pays d'alentour, des ancêtres de cette famille qui s'adonnait surtout à la fabrication et à la vente des tissus nommés serges.

Chuisnard Jacques (prénom du célèbre explorateur Cartier) naquit en janvier 1663 de Charles Chuisnard et d'Élisabeth Vaslin. Il était doué d'un caractère vif et entreprenant. Bien qu'on ne connût alors chez nous le Canada que par des relations qui signalaient surtout les rigueurs du climat, l'immensité des solitudes et la cruauté des indigènes, il

¹ Dans une communication que j'ai faite à la Société archéologique de Touraine, dans sa séance du 25 juillet 1934, j'ai émis l'idée que le nom de Beaumont-la-Ronce est d'origine celtique, et j'en ai donné en ce sens l'explication étymologique.

décida de laisser une situation enviable et le commerce florissant de son père, et il s'embarqua, probablement en 1685, pour les rives lointaines.

A Québec, où d'abord il s'installa, il fut commissionnaire et messenger. En 1692, il épousa Louise Jean, fille de Pierre Jean et de Françoise Fauvelle ; et l'on voit par les noms et les qualités des témoins qu'il jouissait déjà de la considération de citoyens notables de la cité.

Par son mariage, Jacques Chuisnard (Chouinard, d'après l'orthographe canadienne) entra dans une famille de cultivateurs, et l'idée lui vint de se constituer une exploitation agricole. En 1695, il était fermier à l'Ile-aux-Grues. Trois ans plus tard, il demanda à M. Charles Aubert de la Chesnaye, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli et de Gaspé (un de ses témoins), une concession de terrain qui lui fut aisément accordée le 27 octobre 1698. Elle comprenait en superficie 450 arpents.

La richesse du sol avait attiré en cette région dès 1660 plusieurs familles de colons français. C'était encore, quand Jacques Chuisnard y arriva, un coin de pays sauvage, semé de quelques habitations fort éloignées les unes des autres. Le colon défricheur, qui était fier, et aujourd'hui encore, de porter le titre d'« habitant », avait besoin d'un courage et d'une persévérance à toute épreuve pour se résigner à une vie de très rudes et incessants labeurs, pour conquérir pied à pied sur la forêt primitive les terres labourables, pour se suffire à lui-même et exercer à la fois tous les métiers, n'ayant ni ouvriers ni artisans. Autant que possible tout se confectionnait dans la maison ; on n'achetait que ce que l'on

ne pouvait fabriquer soi-même. Et quand sévissait la famine, ce qui arrivait souvent, il ne restait plus d'autre moyen de subsistance que la chasse et la pêche.

Le colon pouvait généralement, au bout de deux ou trois années de défrichement de la forêt, préparer une étendue suffisante de culture pour récolter de quoi vivre chez lui. Notre compatriote s'établit ainsi définitivement en 1702 sur ses terres.

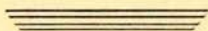
Saint-Jean-Port-Joli, qui fut érigé en paroisse en 1767, comprenait jadis un vaste territoire s'étendant, à 80 kilomètres à l'est de Québec, des bords du Saint-Laurent à la ligne frontière des États-Unis. On l'a divisé pour former cinq autres paroisses, et, en 1920, sa population comptait 2171 habitants. L'église actuelle, qui a remplacé une ancienne chapelle en bois, a été bâtie en 1779, et en face, sur la place publique, on a érigé en 1916 un monument au Sacré Cœur.

Le territoire de Saint-Jean-Port-Joli, borné maintenant au sud par Saint-Aubert, à l'est par Saint-Roch-des-Aulnaies et à l'ouest par l'Islet, comprend une étendue d'environ quatorze kilomètres de longueur sur cinq de profondeur. Le travail des colons en a totalement changé l'aspect. Des paysages, très remarquables par leur variété et leur beauté, s'y déroulent, comme sur toute la rive sud du Saint-Laurent à l'est de Québec, dans des sites enchanteurs qu'embellissent de nombreux cours d'eau et des bouquets de grands arbres des plus belles essences forestières. Ça et là s'échelonnent les habitations rustiques, vastes et confortables, entourées de bâtiments de fermes qui sont en général pourvues

de l'outillage moderne le plus perfectionné, avec éclairage électrique, puits artésiens et aqueducs. Dans les champs paissent de beaux spécimens de cette race de chevaux canadiens dont notre ministre Colbert dota la Nouvelle-France, et de nombreux animaux de race qui alimentent l'industrie laitière.

Ce qu'est maintenant Saint-Jean-Port-Joli, il le doit beaucoup à Jacques Chuisnard et à un bon nombre de ses descendants qui l'ont conquis à l'agriculture et enrichi.

Le moment est venu de parler de l'admirable lignée beaumontoise-canadienne.



II

LES SIX MILLE DESCENDANTS

DE JACQUES CHUISNARD

*L'idéal chrétien et la prospérité
du Canada français*

Au foyer des époux Jacques Chuisnard sont nés, de 1695 à 1720, seize enfants (onze garçons et cinq filles), dont dix eurent ensemble quatre-vingt-dix enfants, l'aîné et le deuxième en ayant chacun dix-huit. Une merveilleuse et bien rare fécondité a fait qu'en 225 ans cette famille s'est accrue de six mille descendants. On a pu dresser la statistique pour 588 d'entre eux, et constater que cinq ont élevé plus de vingt enfants, trente-deux de quinze à vingt, et cent quarante-trois de dix à quinze.

Dans cette postérité on trouve : parmi les hommes, neuf avocats, quatre médecins, neuf prêtres, des membres de congrégations enseignantes, beaucoup d'industriels et de commerçants, mais en très grande majorité des colons défricheurs ; et parmi les femmes, avec des vocations religieuses dans les institutions qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse ou aux œuvres de bienfaisance, une légion de vaillantes et chrétiennes mères de famille.

Un des descendants du colon Beaumontois, Achille Chouinard, né à Saint-Jean-Port-Joli en 1870, est entré dans la congrégation des Frères des Écoles chrétiennes. Son nom de religieux est frère Sigismond, et sa vie d'apostolat et de dévouement est consacrée aux jeunes Canadiens français, notamment à Québec, Montréal, Nicolet. Il a pu, grâce à un long et persévérant travail, écrire un livre sur la généalogie de la famille Chouinard.

Parce qu'il semble intéressant de donner une idée de la succession et de la durée des générations dans cette postérité de notre compatriote, je prends en exemple la troisième branche, constituée par son cinquième enfant, Pierre Chuisnard. Il naquit en 1702, épousa Ursule Martin, et il eut douze enfants. L'un d'eux, Jean-François, né en 1732, se maria à Marguerite Morin, et ils eurent aussi douze enfants. L'un de ceux-ci, Charlemagne, né en 1769, épousa Marguerite Mignault; douze enfants naquirent à leur foyer. Le quatrième, Pierre, né en 1808, marié à Obéline Marquis, devint père de quatre garçons et cinq filles. Le huitième enfant, Ernest, né en 1856, épousa Georgiana Pouliot, et de ce mariage sont nés neuf enfants, dont l'ainé a 43 ans et le dernier 26 ans.

J'ajoute que M. Ernest Chuisnard est devenu avocat et chef des traducteurs au Parlement de Québec. Doué d'une remarquable intelligence et d'une culture supérieure, il est un des écrivains les plus appréciés du Canada, qui continuent admirablement les belles et nobles traditions de notre langue classique.

Avec ses six mille descendants et grâce à leur dignité de vie, la famille de Jacques Chuisnard

occupe un rang très honorable et de premier ordre parmi les constructeurs du splendide édifice de la nationalité franco-canadienne et dans ses glorieuses annales. Il faut y revendiquer pour elle une part légitime de mérite et d'honneur.

Et si elle a eu le mérite de porter dans les diverses régions du Canada et plus loin les bienfaits de la civilisation chrétienne, il est vrai et juste de dire que Saint-Jean-Port-Joli, où sont nées les quatre premières générations, est et restera le centre, le foyer où s'est formée et d'où a rayonné cette admirable lignée de descendants.

Notons que pour marquer le vivant souvenir de son pays d'origine, le nom de « Villa Beaumont » a été donné par la famille Chouinard à l'une de ses demeures patriarcales située sur la rive sud du Saint-Laurent, à une dizaine de kilomètres à l'est de Québec.

Saluons donc ici, intimement unis dans une très belle page de l'histoire de la Touraine et de la Nouvelle-France, les noms de Beaumont-la-Ronce qui donna le jour à l'héroïque ancêtre émigrant, et de Saint-Jean-Port-Joli où s'est épanouie la vie prospère et heureuse de sa postérité dans le labeur courageux et la fidélité persévérante aux principes de la foi et de la morale chrétienne.

Et sachons comprendre qu'il y a là de grandes et hautes leçons de foi patriotique et religieuse.

Ce récit et ces faits nous montrent que les Français sont eux aussi d'excellents colonisateurs.

Voilà une juste et utile conclusion. Mais j'ai hâte d'en faire ressortir une autre de haute et particulière importance.

Ce sont ces familles aux rejetons nombreux et puissants qui, par leur ferme croyance religieuse, par leurs mœurs et leurs vertus exemplaires, par leur confiance dans la prospérité de la race et de la nation, ont fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui, un pays riche en ressources de tous genres et plein des promesses d'un très brillant avenir.

A l'appui de mon dire je cite trois témoignages.

Dans son « Journal » de la Mission française dirigée par lui en juin-juillet 1921 au Canada, M. le maréchal Fayolle a écrit : « Là-bas les familles de quinze à vingt enfants ne sont pas exceptionnelles ; celles d'une douzaine se rencontrent partout ; la moyenne est d'au moins six enfants par foyer. Nombreux sont les villages où cent familles portent le même nom... Comment expliquer cela ? Il y a bien des raisons : l'espace disponible, la vie large et facile à la campagne, la liberté de tester laissée au père de famille... Toutefois la raison principale se trouve dans le respect des lois morales. Les Canadiens français obéissent à l'ordre : « Croissez et multipliez ; » ils observent le Décalogue. »

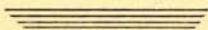
Chez les Canadiens français le sang de la mère-patrie ne s'est pas appauvri, et il est demeuré pur, fort et généreux, parce que ni la foi ni les mœurs n'ont dégénéré. C'est ce qu'affirme un Canadien de la lignée tourangelles, M. Ernest Chouinard, lorsqu'il nous dit : « Notre survivance française, elle est avant tout dans notre foi catholique et dans notre langue française que nous avons introduite sur toutes les scènes de notre vie sociale, et qui resteront l'une et l'autre impérissables. »

Et c'est bien aussi ce que faisait entendre M. Pierre-

Étienne Flandin, notre ministre des Travaux publics, dans le discours qu'il prononça à Gaspé, le 25 août, au nom de la délégation française, lorsqu'il proclamait qu'il faut reconnaître en toute objectivité ce qu'a été pour les colons franco-canadiens « la force de l'idéal chrétien, la flamme qui éclairait leur mission humaine, le service de Dieu ».

De pareils faits, qui touchent au plus profond de l'ethnologie d'une race, d'une nation, et au plus essentiel de son avenir, ne peuvent être évoqués, avec les graves leçons qui s'en dégagent, sans produire une forte et salutaire impression sur tous les esprits réfléchis, sur toutes les consciences droites et les âmes de bonne volonté.

Ce sera, nous en avons confiance, un des très heureux résultats de ce quatrième centenaire, lequel est un événement d'une portée immense dans le présent et pour l'avenir, car non seulement il commémore la découverte d'un monde nouveau par Jacques Cartier, mais il glorifie le « miracle canadien », c'est-à-dire la fidélité indéfectible de ce peuple envers sa mère-patrie, et l'attachement réciproque et persévérant des deux nations, fait unique dans les annales de l'humanité.



III

UN BEAUMONTOIS

MISSIONNAIRE ET ÉDUCATEUR

AU CANADA

Le rôle du colon patriarche Jacques Chuisnard et de sa postérité parmi les Canadiens français a établi entre eux et Beaumont-la-Ronce, son pays natal, des liens forts et durables.

Ce n'est pas le seul mérite qui revienne à cette charmante localité de Touraine dans les brillantes destinées du peuple d'outre-mer que nous aimons à saluer comme le vivant et très expressif symbole de l'action civilisatrice de la France. Elle a aussi donné au Canada un éminent religieux missionnaire et éducateur, ce qui lui est un nouveau titre de très légitime fierté. Nous allons le narrer et l'exposer en quelques pages, ainsi que le veut le but de cette brochure.

Au début du XIX^e siècle vivait à Beaumont-la-Ronce Jean-Baptiste Saché, qui était (avec les Chuisnard) un des très nombreux fabricants et marchands de serges de cette commune. Il avait épousé, en avril 1808, Agathe Roy, et ils avaient trois enfants.

Le deuxième, Louis-César, né le 29 décembre 1813, se sentit attiré vers le sanctuaire par sa vocation,

et il devint élève du petit séminaire, installé alors dans l'ancien couvent des Minimes. Après ses études théologiques et un peu de ministère sacerdotal, il entra au noviciat des Pères Jésuites, à Saint-Acheul; deux années passèrent, et il prononça ses vœux. On l'envoya professer pendant quelque temps au collège de Brugelette, en Belgique, puis il fit son scolasticat à Laval.

D'une nature très active et d'un zèle très ardent, — sa devise était : « En avant ! » — le Père Louis Saché tourna ses regards vers le Canada. Parti de Paris le 23 mars 1845, il arriva le 18 mai à Montréal, en cette région que les Jésuites évangélisèrent dès le commencement du XVII^e siècle.

Il eut d'abord à desservir, dans le voisinage, la paroisse de Laprairie. Puis on lui confia bientôt, à Montréal, la direction du collège Sainte-Thérèse, fonction dont il s'acquitta avec un plein succès et à la satisfaction de tous. Appelé, en 1849, à la résidence de Québec, il exerça son apostolat parmi les fidèles et auprès des communautés religieuses : Ursulines, Sœurs de la Charité, Asile du Bon-Pasteur.

Les remarquables aptitudes du Père Saché le firent choisir comme maître des novices, de 1853 à 1862, à l'importante maison de Saint-Joseph du Sault-au-Récollet, où il fut « la personnification de la règle par la parole et par l'exemple ». Après trois années de rectorat au collège Sainte-Marie de Montréal, on le rappela à Québec pour la direction de la Congrégation de Saint-Roch, et, l'année suivante, on lui confiait à nouveau, jusqu'en 1875, la charge de maître des novices à Sault-au-Récollet.

Il appliqua encore son activité et son zèle à différentes fonctions, mais l'état de sa santé déclina à tel point qu'il fut obligé de se retirer à la résidence de Québec.

Le Père Louis Saché eut la joie bien méritée de célébrer, le 27 mai 1888, ses noces d'or, fête à laquelle s'associèrent, dans un hommage unanime à ses vertus et ses mérites de tout premier ordre, le cardinal-archevêque et son clergé, les congrégations religieuses et l'ensemble de la population dont un poète canadien, M. Lemay, se fit le gracieux interprète. Le pape Léon XIII, qui célébrait lui-même son jubilé, lui envoya une bénédiction spéciale, par un télégramme du cardinal Mazzella, en ces termes d'une exquise délicatesse : « *Summus Pontifex jubilans Patri Saché jubilanti benedicit* : Le Souverain Pontife jubilaire bénit le Père Saché jubilaire. »

Quand survint la mort du bon Père, le 24 octobre 1889, il fut profondément regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier, dans les différentes fonctions remplies par lui, ses belles, solides et supérieures qualités d'intelligence et de cœur, lesquelles se reflètent clairement en toute sa correspondance. M^{gr} Langevin déclara qu'il avait été « un modèle de toutes les vertus sacerdotales et religieuses ». M^{gr} Pâquet salua sa mémoire vénérée au nom du cardinal, du clergé qu'il aida de ses sages conseils, au nom des séminaires, des communautés et des paroisses qui bénéficièrent de son zèle inlassable et admirable.

A M. le maréchal Fayolle, alors qu'il se trouvait à Québec au cours de sa mission de 1921, le

lieutenant-gouverneur fit publiquement cette très significative déclaration : « C'est votre clergé qui a fait ce peuple. »

Le Père Louis-César Saché mérite assurément qu'on dise de lui qu'il est un de ces prêtres qui ont contribué à maintenir dans la nation franco-canadienne les traditions de foi et de morale, base indestructible de sa fidélité à l'esprit de ses aïeux, de son indéfectible survivance française. Et cela fait le plus grand honneur au pays où il est né, comme à sa famille naturelle et religieuse.

Nos frères de la jolie France d'outre-Atlantique ont pour devise : « Je me souviens. »

Ils se souviennent bien de notre chère Touraine. N'avons-nous pas une très vive satisfaction à en voir comme l'heureux symbole dans ce fait qu'aux récentes solennités de Québec la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur fut décernée par notre ministre des Travaux publics à M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, éminent homme d'État d'origine tourangelle. Et j'en remarque encore une preuve en ce que, chaque année, les Canadiens français font pour leurs établissements d'instruction des achats considérables des livres si appréciés de la Maison Mame.

Selon la noble et touchante devise, Touraine : « Souviens-toi » ; Beaumont-la-Ronce : « Souviens-toi ». Souvenez-vous du très cher pays que vos enfants ont colonisé et évangélisé, et gardez-en à jamais un affectueux et fidèle sentiment de patriotique et religieuse fierté.

IV

DANS LA PARENTÉ

DU COLON BEAUMONTOIS

AU CANADA

L'esprit familial et l'avenir de la France

Dans l'histoire de la Nouvelle-France, de son rapide développement et de sa remarquable prospérité, à côté de l'incomparable lignée des six mille descendants de Jacques Chuisnard, il en est une autre qui appelle aussi actuellement notre vive et sympathique attention.

C'est celle des Dionne.

Ils étaient installés dès le début du XIX^e siècle dans la région de Kamouraska, sur les rives du Saint-Laurent, dans le voisinage et à l'est de Saint-Jean-Port-Joli. Importante fut leur œuvre de colonisation, car sur une carte géographique de la province de Québec, publiée dans un Annuaire statistique officiel, je vois le nom Dionne, ainsi que celui de Chouinard, imprimé parmi environ cinq cents noms dont beaucoup marquent comme autant de fiefs des principaux colonisateurs.

Des relations s'établirent entre les Chouinard et les Dionne, et bientôt des alliances matrimoniales

furent contractées. Nous en pouvons au moins désigner quelques-unes qui intéressent deux branches généalogiques de la descendance de Jacques Chouinard.

Honoré Dionne épousa, en février 1832, Martine Chouinard, 6^e de douze enfants.

Francis Chouinard eut onze enfants. Joseph (le 4^e) épousa, en février 1859, Georgiana Dionne, et ils eurent douze enfants. Sa sœur Henriette (5^e) épousa, en 1858, Anselme Dionne, et ils eurent deux filles appelées à la vocation religieuse. Philomène (9^e) épousa, en 1864, Elzéar Dionne, et ils eurent six enfants.

Au foyer d'Olivier Chouinard on comptait huit enfants. Théodosie (3^e) épousa, en 1873, François Dionne, et Horace (4^e) épousa, en 1883, Olympe Dionne.

Joseph Chouinard, qui avait neuf frères et sœurs, épousa, en 1881, Claudia Dionne; ils eurent huit enfants.

Joseph-Alfred Chouinard, 13^e de dix-neuf enfants, épousa, en 1891, Marie-Tharsile Dionne, et ils eurent onze enfants.

Marie Chouinard, 13^e de quinze enfants, épousa, en 1898, Arthur Dionne; et Élisabeth Chouinard, petite-fille de Georgiana Dionne et 13^e de seize enfants, épousa, en 1919, Joseph-Alfred Dionne.

Dans cette intime, très nombreuse et séculaire parenté de notre colon tourangeau-canadien, un fait biologique est survenu tout récemment, tellement extraordinaire qu'il nous paraît intéressant de le relater ici.

Les Canadiens français, qui étaient 65 000 il y a

cent soixante-dix ans, sont aujourd'hui plus de trois millions; et ils débordent de la province de Québec dans l'Ontario.

M. et M^{me} Oliva Dionne, modestes cultivateurs-fermiers, habitent à Corbeil, village de la province de Toronto, dans le voisinage du lac Ontario.

Au début de juin dernier, M^{me} Dionne a mis au monde, — deux mois avant terme, — cinq filles jumelles. Le médecin de la localité, M. le Dr Dafoé, a mis en œuvre toute sa science et son plus entier dévouement pour conserver la vie à la mère et à ses enfants, pendant que toute la nation franco-canadienne était comme tenue en haleine dans l'attente des nouvelles qui venaient de l'humble demeure rurale qu'il fallait protéger contre la foule des curieux.

Les cinq sœurs jumelles, — qui ont reçu à leur baptême les noms de Yvonne, Cécile, Marie, Émilie et Annette, — sont en excellente santé, ainsi que leur mère. Pareil fait, avec une issue aussi heureuse, n'a jamais été enregistré jusqu'à ce jour dans les annales de la médecine.

Les Canadiens français ont même pensé à l'avenir des cinq sœurs jumelles, et avec les 5 000 dollars d'une souscription organisée dans ce but par la Croix-Rouge, on a bâti, à deux cents mètres de la maison paternelle, une « crèche » très confortable où ces fillettes, qui sont comme des enfants adoptifs de tout le Canada, ont été confiées aux soins les plus vigilants de deux nurses et de deux gardiens. A la mi-septembre, elles ont eu la visite du ministre des affaires municipales et d'hygiène publique de la province.

Il importe beaucoup de remarquer que la manière d'agir des Franco-Canadiens en cette occurrence est très symptomatique de leur mentalité hautement familiale, laquelle, inspiratrice de la législation de ce peuple, est pour une large part la source de son riche et merveilleux épanouissement et de son admirable survivance française.

Les membres de la Mission française aux fêtes du IV^e Centenaire l'auront nécessairement observé comme ceux de la Mission du maréchal Fayolle en 1921. Souhaitons d'en avoir les échos sous la plume du délégué de l'Académie française, M. Henry Bordeaux, l'éminent auteur du livre si apprécié : « La Maison. »

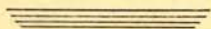
Ce serait de vitale et très urgente actualité.

La grandeur, la prospérité et le bonheur de la Nouvelle-France lui viennent de ce qu'elle a précieusement gardé les nobles et belles traditions de la mère-patrie. Mais celle-ci n'y est point pareillement restée fidèle; et il en résulte que, depuis soixante ans, elle est le seul pays au monde dont la population a diminué.

C'est un attristant sujet que toute la presse croit devoir ouvertement aborder depuis que les plus hautes notabilités de France ont signé et lancé un « Appel à la Nation », pour conjurer le terrible danger dont elle est menacée par les ravages de l'égoïsme et de la dénatalité; depuis surtout le jour récent où le chef du gouvernement italien a émis, dans un grand journal anglais, de très graves et très sombres pronostics sur le proche avenir de la France si on ne voit pas le taux de la natalité s'y relever dès à présent et largement.

Combien il est fâcheux que nos gouvernants et nos législateurs n'aient pas encore compris ou admis l'impérieuse nécessité d'une politique vraiment familiale. Puissent-ils ne pas différer jusqu'au jour où il serait trop tard pour conjurer le péril mortel déjà si menaçant !

Et que l'on n'oublie pas que l'origine et les causes du mal sont surtout d'ordre moral et religieux. Ce qui importe avant tout, c'est que la France revienne délibérément aux traditions vitales dont elle a fait les éléments fondamentaux et créateurs de la nation canadienne. Celle-ci reconnaitra alors beaucoup mieux le vrai visage de sa mère-patrie, et l'attachement si filialement fidèle qu'elle lui garde et lui témoigne sera encore bien plus profond et plus fort dans le présent, et plus assuré pour l'avenir.



2500x
4ww
K: 60

BNQ



C000260713